

## PROCEDURE INSCRIPTION ENSEIGNANTS STAGIAIRES

### Phase 1 - E\_candidature (obligatoire)

- 1) Connectez-vous sur le site <http://www.univ-ag.fr/candidature>.
- 2) Faire une e-candidature en saisissant toutes les informations personnelles en précisant le vœu de formation.
- 3) numérisez vos pièces
- 4) imprimez votre dossier de candidature
- 5) expédiez l'ensemble au service de scolarité de l'ESPE

### Phase 2 - INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

- 1) Vous connecter sur le site de l'ESPE rubriques « inscriptions »
- 2) Cliquer dans « site de l'Université des Antilles », puis obligatoirement dans « s'inscrire en MASTER MEEF »
- 3) **En fonction de votre situation :**
  - Si vous avez fait des études à l'UAG : **choisir 2** « réinscription » saisir votre numéro d'étudiant + date de naissance
  - Si vous venez d'une autre université : **choisir 3** « inscription » saisir votre numéro de dossier e\_candidat

### Très important

- 4) Rubrique : « **les données annuelles** » : « **statut** » cocher « **stagiaire formation continue** »
- 5) Rubrique : « **autres données** » : « **profil** » cocher « **étudiant stagiaire inscrit à ESPE admis au concours enseignant** »
- 6) Procéder à votre inscription jusqu'au paiement des droits de 5.10 euros (correspondant au profil 23 «étudiant stagiaire »)
- 7) **ATTENTION** – Il faut aller jusqu'à la page « FIN DE L'INSCRIPTION »
- 8) Imprimer le détail de l'inscription et le ramener à la scolarité avec le justificatif de paiement.
- 9) Vous pouvez régler vos droits d'inscription en espèces au service financier de l'établissement de 7h30 à 12h45 (0590 21 36 22)